



FORMULES D'ADHESION " BEAUX JOURS "

Saison sportive 2016 / 2017

Les formules Beaux Jours permettent de jouer librement sur l'ensemble des terrains du tennis-club. La cotisation inclut les frais de dossier, la licence FFT obligatoire et l'accès à la réservation par internet (à partir du 22 avril 2017)

Cotisation par personne, licence FFT incluse*	Formule 6 mois PRINTEMPS	Formule 4 mois ETE
	Valable du 1er avril au 30 sept. 2017	Valable du 1er juin au 30 sept. 2017
JEUNE (né jusqu'en 1998)	70 €	50 €
ADULTE	150 €	130 €
DUO (2 adultes)	240 €	200 €

(1) Montant des licences FFT 2017 : Adulte = 29€ / Moins de 18 ans : 20€

Réduction ETUDIANT	Réduction FAMILLE
-20€ / personne sur formules ADULTE et DUO	A partir du 3ème adhérent de la même famille, les jeunes de - de 18 ans ne payent que la licence (20€)

INVITATIONS : les adhérents "Beaux Jours" peuvent inviter une personne non adhérente au tarif horaire de 10 € pour les courts extérieurs et 13 € pour les courts couverts.

TERRAINS DE LA JONCHERE : l'accès aux terrains nécessite une carte d'accès individuelle remise contre une caution de 15€ par carte.

Conditions générales des formules Beaux jours :

La licence FFT inclut une assurance en cas d'accident sur les courts. Elle est obligatoire.

La **formule DUO** s'applique pour une inscription le même jour de deux adultes, de la même famille ou pas.

Les réductions **ETUDIANT** et **FAMILLE** s'appliquent sur présentation d'un justificatif. Sont considérés comme appartenant à une même famille les personnes figurant sur un même livret de famille.

Aucune réduction ne sera accordée aux joueurs déjà licenciés dans un autre club.